

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 17  
Nombre de pouvoirs : 2  
Affiché le 27 octobre 2022

**Conseil municipal du 25 octobre 2022**

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaient présents : M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme ERNE-HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michelle, Mme JOST Anne M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre M. MARTINI Matthieu Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine Mme ROHFRIE SCH Anne-Marie, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents : M. WALTER Willy qui donne pouvoir à Mme NIESS Laetitia, Mme BAUER Carine donne pouvoir à M. BOHR Freddy

Secrétaire de séance : Mme ERNE-HEINTZ Valentine

**7. OBJET : TRANSFERT D'UN FERMAGE**

Vu le code rural et ses articles L 411-1 et suivants,

Vu la demande de mutation de terres dans le cadre d'un fermage conclu avec M. Charles DURINGER actuellement en cours jusqu'en 2025 ;

Le conseil municipal après avoir délibéré :

DECIDE de transférer ce fermage à M. Didier DURINGER résidant 8 rue des Romains 67270 DURNINGEN concernant la parcelle suivante :

Ban	Lieudit	Section	Parcelle	Surf. réelle (ares)	Surf. louées (ares)
BERSTETT	Friesenbruch	41	30	39,31	39,31

DIT que les conditions tarifaires sont celles du bail initial actualisées en fonction de l'évolution annuelle de l'indice départemental des fermages,

DIT que les conditions de durée sont celles du fermage en cours soit jusqu'au 11 novembre 2025.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance

Valentine ERNE-HEINTZ

Accusé de réception en préfecture  
067-216700344-20221025-2022251007-DE  
Date de télétransmission : 27/10/2022  
Date de réception en préfecture : 27/10/2022